

## PJ-9 AVIS DU MAIRE

- Boulevard Maritime ROUEN -

## LE FOLL TRAVAUX PUBLICS

Tel: 02 32 57 00 38

Fax: 02 32 57 02 01

travaux.publics@lefoll.fr

109 rue des Douves

27500 CORNEVILLE-SUR-RISLE



/ Une société du groupe Spie batignolles



Corneville sur Risle, le 17 mai 2023

Mairie de Le Grand Quevilly Esplanade Tony Larue 76120 GRAND QUEVILLY

A l'attention de Monsieur le Maire

Courrier A/R: 2C 151 809 1541 9

<u>Objet :</u> Projet de centrale d'enrobage - Avis sur la remise en état du terrain lors de l'arrêt définitif des installations

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la demande d'enregistrement environnementale pour l'installation d'une centrale d'enrobage à chaud (Travaux de renforcement et de sécurisation du Boulevard Maritime de la rive gauche de Rouen – Déviation des poids lourds de la RN338 pendant les travaux d'aménagement des accès définitifs du pont Flaubert) sur une parcelle (parcelle BC0043), appartenant à HAROPA PORT sur le territoire de votre commune, et conformément au 11° de l'article D181-15-2 du code de l'environnement, nous sollicitions votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations. Les travaux débuteront en septembre 2023.

Conformément à l'article R512-39-1 du code de l'environnement, nous nous engageons, dès l'arrêt de l'exploitation de notre installation, à respecter les mesures suivantes afin d'en assurer sa mise en sécurité :

- évacuation ou élimination des produits dangereux et des déchets présents sur le site ;
- interdictions ou limitations d'accès ;
- suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
- surveillance des effets des installations sur l'environnement.

Nous nous assurerons ainsi de remettre en état le site dans un état tel qu'il ne s'y manifestera aucun danger, dès l'arrêt définitif des installations, en vue d'un futur usage.

Dans l'attente de votre avis et de vos éventuelles prescriptions supplémentaires en matière de remise en état du site, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Gaylord CASTEL
Responsable SSE